Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212902449-20260413-DELIB_019_2026-DE

SAINT-DERRIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DERRIEN
Séance du 13 avril 2026

Convocation :
29 mars 2026

Nombre de Membres :
En exercice : 15

Présents : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 18h30 Les membres du conseil municipal de la Commune de SAINT-DERRIEN, légalement convoqué le premier septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique POT, Maire.

Etaient présents : M. POT Dominique, M. LOAEC Éric, Mme LE LAMER Carole, M. OLLIVIER Christian, M. QUIVIGER Philippe, M. MINGAM Vincent, M. ALLIONE Jean-Paul, M. BOCQUIER Jean-Pierre, Mme CAROFF Marianne, M. PAGE Luc, Mme CROGUENNEC Maryline, Mme LE BRAS Magali, Mme TOULLEC Sophie, Mme NICOLAS Véronique
Etaient excusés : Mme Lydie MINGAM,

M. LOAEC Éric a été désigné comme secrétaire de séance

DEL_019_2026_ Vote du Budget 2026 -Magnolias

Monsieur Le Maire présente le projet de budget 2024 pour le lotissement des Magnolias.

Lotissement : MAGNOLIAS
Commune : ST DERRIEN

PROPOSITION DE BUDGET 2026
(voté au niveau de chapitre; montants HT)

Exercice : 2026

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit		002	002	résultat fonct. reporté	excédent	72 136,85
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	141 932,49
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre…						
605	011	travaux	voirie, VRD,	0,00	7083		Locations diverses		
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables		7473		Subvention du département		
65822	65	Reversement de l'excédent	au budget principal		75421		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	
65868	65	Régularisation centimes de TVA			7588				
6611	66	intérêts emprunt		4 800,00	6032	042	STOCK FINAL	TERRAIN	
71355	042	variation des en cours	Ventes 6 terrains en 2026	91 804,98	7133	042	variation des en cours (6 ventes)	intégration stock final	118 220,68
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	113 420,88	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	4 800,00	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	4 800,00
			TOTAL	214 825,86				TOTAL	337 090,22

INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article		intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit		001		résultat inv. reporté	excédent	29 726,81
1641	16	emprunt	remboursement capital	48 800,00	1641	16	emprunt	Souscription	
168749	16	avance commune	Remboursement à la commune		168749	16	avance commune	Versement par la commune	
315	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	040	Stocks de terrains en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final Etudes		3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3353	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3353	040	Stocks de travaux encours	Annul stock initial-Travaux	
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final frais financier		3555	040	Stocks financiers - en cours	SORTIE TERRAINS vendus	91 804,98
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	118 220,68	3555	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	113 420,88
			TOTAL	167 020,68				TOTAL	234 952,67

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ ACCEPTE le budget Primitif -Exercice 2026 – Lotissement des MAGNOLIAS

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an

Le Maire,
Dominique POT

MAIRIE de 29440 SAINT-DERRIEN (Finistère)

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212902449-20260413-DELIB_019_2026-DE

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Morlaix dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr